Frontières extérieures: mandat de l'Agence européenne pour la gestion de la coopération opérationnelle aux frontières extérieures (FRONTEX)

2010/0039(COD) - 08/11/2010

Le Conseil a **examiné l'état d'avancement** de la révision des dispositions applicables à l'agence pour la gestion des frontières extérieures (Frontex).

Parmi les questions en suspens figurent :

- le développement d'un modèle d'analyse commune et intégrée des risques,
- le traitement des données à caractère personnel,
- la création d'un système européen de gardes-frontières.

Les instances préparatoires du Conseil poursuivront l'examen du texte. Les négociations avec le Parlement européen n'ont pas encore commencé.